Madame Danielle May-Cuconato Secrétaire général Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Ottawa (Ontario) K1A ON2

Kahnawake, le 11 décembre 2015

Sujet: INTERVENTION: Demande de la Partie-1 #2015-1326-8

Madame,

Par la présente, nous tenons à soutenir la demande de renouvellement de la licence d'ADR (Avis de recherche) et ce, avec distribution obligatoire au service numérique de base.

Nous considérons qu'ADR rend, et fort bien, un service d'intérêt public qui apporte une aide essentielle aux corps policiers et aux organismes comme le nôtre qui bénéficient d'une visibilité nous permettant de poursuivre notre travail de sensibilisation.

Nous vous remercions de l'attention que vous apporterez à la présente et vous encourageons à approuver les demandes d'ADR telle qu'elle est présentée,

Viviane Michel

Viviane Wichel

Présidente